

saison 2019-2020

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

1 rue Daniel-Costantini • CS 90047 • 94046 Créteil cedex

5800000.coc@ffhandball.net

01 56 70 74 74

COMMISSION
ORGANISATION
COMPÉTITIONS
LIGUE
ÎLE DE FRANCE



COUPE DE
LA LIGUE

RÉGIONAUX &
DÉPARTEMENTAUX

TIRAGE DES 1/32^{ES} DE FINALE

à jouer avant le 22/12/2019

MASCULINS

5875052	PARIS 18E HB	–	TORCY HB MLV	5877034
5877001	AVON SC		MORSANG-FLEURY HB	5891026
5894038	VILLENEUVE-LE-ROI HB	–	USM MALAKOFF	5892019
5877021	USJM HB MITRY-MORY	–	REVEIL DE NOGENT	5894009
5877035	US VAIRES EC	–	CS VALENTON	5894031
5877041	HBC DU LOING	–	ES BRUNOY	5891007
5877067	HBC CAMPÉSIEN	–	RSC CHAMPIGNY	5894050
5877080	AS MAROLLES	–	DRAVEIL HB	5891011
5878007	AS BONNIERES	–	AC BOULOGNE-BILLANCOURT	5892002
5878054	TRIEL – CHANTELOUP – HAUTIL HB	–	ENT. ROISSY – PAYS DE FRANCE	5895020
5878056	ENT. ALLIANCE VSH78	–	US DEUIL – ENGHEN – MONTMORENCY	5895018
5878072	ASC TRAPPES	–	CHAVILLE HB	5892011
5878076	ST-GERMAIN HB	–	HBC VAL-DE-SEINE	5891017
5891006	BONDOUFLE AC CE	–	SÉNART AHB	5877078
5891015	SCA 2000 ÉVRY	–	ENT. PLESSÉENNE	5894026
5891025	H MENNECY VE	–	JOINVILLE HBA	5894055
5891031	STE-GENEVIÈVE SP.	–	HBC THIERRY PONTAIN	5877043
5892005	ASV CHATENAY-MALABRY	–	USM VILLEPARISIS	5877037
5892012	CLAMART HB	–	CSA KREMLIN-BICÈTRE	5894005
5892015	AS FONTENAY-AUX-ROSES	–	HBC SOISY / ANDILLY / MARGENCY	5895025
5893001	AS BONDY	–	HOUILLES – LE VÉSINET – CARRIÈRES HB	5878046
5893002	ENT. NOISY / GAGNY	–	COM ARGENTEUIL	5895001
5893069	VILLEPINTE HBC	–	US LAGNY-MONTÉVRAIN	5877016
5894001	US ALFORTVILLE	–	AS ITTEVILLE	5891047
5894004	US IVRY	–	LA DIONYSIENNE HB	5893032
5894029	ES SUCY	–	SAVIGNY HB 91	5891034
5894023	CA L'HAÏ-LES-ROSES	–	AS MANTAISE	5878002
5895002	HB ST-BRICE 95	–	VILLEMOMBLE HB	5893055
5895021	ST-GRATIEN / SANNOIS HBC	–	BLANC-MESNIL SP.	5893012
5895022	HBC ST-LEU / TAVERNY	–	NEUILLY-PLAISANCE SP.	5893024
5895023	AS ST-OUEN-L'AUMÔNE	–	AULNAY HB	5893009
5895035	US ÉZANVILLE/ÉCOUEN	–	PARIS SC	5875056

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex
T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z

RAPPELS

Règle de participation

Tout joueur ou toute joueuse de plus de 16 ans ayant participé à 6 matches en championnat de France plus de 16 ans ne pourra plus évoluer en coupe de la ligue des régionaux & départementaux.

Tous joueur ou toute joueuses de moins de 18 ans ayant participé à 6 matchs en championnat de France plus de 16 ans ne pourra plus évoluer en coupe de la ligue des régionaux & départementaux.

Les joueurs ou joueuses ayant évolué pour leur club en championnat peuvent participer à un match en coupe de la ligue sur le même week-end.

Arbitrage

En cas d'arbitrage officiel, les indemnités d'arbitrage seront réglées par le club recevant.

Si aucun arbitre officiel n'est désigné ou présent, il convient d'appliquer les dispositions stipulées dans le code d'arbitrage.

Durée des rencontres

La durée des rencontres est fixée comme suit : 2 x 30 minutes (repos 10 minutes), sauf pour les ¼ de finale et les ½ finales, disputés le même jour en 2 x 25 mn.

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire : épreuve des tirs au but dans les conditions prévues au 3.3.6. du règlement général des compétitions nationales.

FdMe

La feuille de match électronique sera établie avec soin et précision.

Chaque équipe pourra inscrire un maximum de 14 joueurs sur la feuille de match électronique.

Toutes les licences seront autorisées sauf les licences de type C.